

COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE/MONTSOURIS LUNDI 7 AVRIL 2025

Le prestataire distribuant le magazine de la ville ayant changé, nous effectuons un sondage de satisfaction pour juger du bien-fondé de ce changement : c'est beaucoup mieux sur l'ensemble de la ville, il s'avère malgré tout que certaines résidences n'ont pas été faites, ni certaines portions de rues. Nous partagerons ces informations pour être plus performants lors de la distribution de la prochaine édition.

• **Projet Participatif**

Les services étudient la faisabilité des dossiers retenus. Nous avons ces prochains jours une réunion qui permettra de décider ceux qui seront concrétisés selon le calendrier prévu. Toutes les personnes seront averties du suivi de leurs propositions.

Je rappelle que certains d'entre eux pourront être proposés aux services, aux associations qui pourraient être intéressés car c'est bien tous ensemble que nous ferons grandir notre ville par vos bonnes idées !

Nous vous ferons une synthèse des propositions lors d'une prochaine réunion.

• **Les bus**

La plateforme de remboursement des usagers (ayant été impactés par le mouvement de grève) est close.

Une remarque quant aux horaires surlignés sur les flyers : on espère qu'ils soient désormais assurés ainsi que le retour à la normale pour le confort des usagers.

• **Sécurité**

Vous nous signalez des incivilités liées à l'usage des trottinettes, comme sur l'ensemble de la ville. Vous trouverez en pièce jointe une fiche de sensibilisation.

• **Parking du cimetière**

Une séparation va être faite afin d'en réserver une partie pour les cérémonies. Le stationnement réglementé par la zone bleue l'autorise durant 2 heures, avec le disque qui convient. Ce n'est pas forcément respecté. Pourtant notre PM verbalise régulièrement et le parking indigo est pourtant tout proche, mais force est de constater ces négligences récurrentes.

• **Police municipale**

L'effectif de notre PM évolue. Vous demandez que les ASVP bénéficient d'un véhicule, que les horaires et l'accueil du poste de police soient affichés plus clairement.

Vous constatez des axes de circulation pris en sens interdit, c'est transmis. Il faudrait les prendre sur le fait, c'est un souci et les caméras ne peuvent être partout.

• **Le déploiement des caméras**

Comme promis, se prolongera cette année, notamment en sortie ou entrée de ville en collaboration avec les services de police afin de pouvoir faciliter les enquêtes lors de l'exploitation des caméras.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- **La signalétique** des commerces et des lieux publics va être développée grâce au partenariat avec le SICOM.

A la suite d'un sondage citoyen, nous avons renoncé aux vélos. Toutefois, une voiture en auto partage avec l'application Get Around est disponible à la gare. C'est un succès. L'usage de la voiture évolue, on se doit de l'accompagner.

Une opération générale de marquage sur la ville est en cours. La météo y est favorable, et, également pour finir les aménagements du quartier Montsouris. Vous nous signalez un véhicule ventouse depuis 1 an, c'est transmis.

La rue F.-Faure a été également refaite.

- **Compostage**

Au vu de l'engouement du bac de compostage de la rue des Tourelles, un autre bac y a été installé.

Une nouvelle journée de formation vous est proposée par la GPSEO au centre technique municipal, comme à l'automne. Vous pourrez acquérir, à moindres frais, votre propre bac.

Vous pouvez vous signaler par retour de ce mail, nous transmettrons.

- **Tram 13**

Point d'informations sur les travaux du Tram 13 et de l'impact des travaux sur la circulation. Des posts sur les réseaux sociaux sont faits pour vous informer au mieux. Vous aurez remarqué le marquage médian au sol refait en direction des 2 ponts.

- **Les visites**

Vous avez apprécié la visite des Établissements Neau, atelier de salaison du saumon fumé, nous y ferons une autre visite à l'automne.

Il sera également programmé les visites des 2 centres de tri.

Le mercredi 14 mai, nous irons au Château de La Muette, notre guide nous fera l'historique de ce pavillon de chasse.

- **Les Olympiades**

C'est une course d'orientation que nous vous proposons durant la journée du patrimoine, le 20 septembre 2025. L'occasion de découvrir par des énigmes l'histoire de la ville. L'affiche va être publiée. Vous pouvez vous inscrire (mon email : ebaudichon@mairie-achères78.fr), en famille, pour constituer votre équipe de quartier et vous défiez, comme durant les années précédentes.

- **Les festivités**

Le samedi 17 mai sur le terrain Intégraterre, l'opération nationale des 48h de l'Agriculture Urbaine ainsi que toute la journée un Tournoi E-Sport à la Maison des Jeunes.

A la Lisière St Jean, le samedi 24, un Rallye Sport Nature vous est proposé. Ce même jour à la bibliothèque une journée consacrée à la culture japonaise aura lieu, sans oublier le don du sang à l'Espace Boris-Vian ou encore une Friperie solidaire, l'après-midi, à la salle Bussières.

Les Fêtes de Pentecôte avec l'élection de la Rosière et le traditionnel vide-grenier se dérouleront le 8 juin dans le centre-ville.

Des surprises sont en préparation pour les Fête de l'Enfance et Fête de l'Été de fin juin.

Les programmations sont tellement variées et riches, n'hésitez pas à regarder les supports municipaux qui les relaient.

- **Parole aux habitants**

La place PMR : comment prendre en considération cette demande rue de Surmont où le stationnement est unilatéral.

Le magasin de scooters de la Résidence du Centre qui s'accapare les accès : une solution est en cours. Les responsables cherchent un local plus grand. Notre manager commerce est en contact avec eux. Ces motos garées qui incommode les riverains sont au planning des révisions journalières. Leurs 2 boxes sont pleins. Nous avons l'objectif de trouver une solution satisfaisante pour chacune des parties concernées, tout en rappelant que c'est votre syndic qui devrait être à l'écoute de ses copropriétaires et que nous sommes sur une copropriété privée.

Vous demandez un stop rue St-Martin.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Vous nous avez signalé que l'église s'effrite sur le passage Morizet menant à la bibliothèque, c'est vu par les services. Nous avons évoqué la lenteur des expertises d'assurances des bâtiments jouxtant la place de l'église qui empêche tous les travaux prévus pour la réfection de cet endroit ainsi que les racines de l'arbre qui soulèvent dangereusement le revêtement rue des Tourelles : le dossier est, cette fois, pris en charge correctement par les interlocuteurs concernés. Des réunions régulières sont organisées pour trouver une solution à ces eaux pluviales qui créent des dommages à votre copropriété. Je suis en relation avec votre Conseil Syndical et ne manquerais pas de l'informer des avancées.

L'étanchéité du local poubelles mis à disposition pour les jours de marché : après plusieurs rdv, c'est pris en compte pour effectuer les réparations.

Vous redemandez l'élagage le long du trottoir av. de Conflans bordant la maison forestière en allant vers la gare, propriété de l'ONF.

On remarque différents chantiers de construction de maisons individuelles dont les achèvements durent plus que de normal. Les reprises de trottoirs sont à la charge des propriétaires.

La réfection de la rue Deschamps-Guérin est ajournée. Seul sujet en cours, l'enfouissement des réseaux ainsi que la démolition de la maison à l'angle du parking de la mairie pour l'agrandir.

Notre prochaine réunion se déroulera le lundi 23 juin en Salle des Mariages à 20h

**Evelyne Beaudichon
Camille Vaur**

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



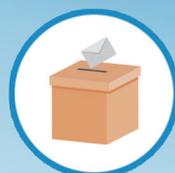
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée